Raphaël Glucksmann parmi les 1 % les plus riches selon Le Canard : 2,82 M€ d’immobilier, dont 200 m² hérités à Paris

18/11/2026 à 18h14



Selon une enquête du *Canard enchaîné*, publiée en ligne le 17 novembre 2026, Raphaël Glucksmann a déclaré 2,82 millions d’euros de patrimoine immobilier à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) en juin 2025. Parmi ses biens figure un appartement parisien de 200 m² reçu en héritage la même année.

Un appartement parisien hérité, deux maisons et un autre logement

Le candidat de Place publique à la présidentielle de 2027 a déclaré un patrimoine immobilier évalué à **2 820 000 euros**, rapporte *Le Canard enchaîné*. Le principal bien mentionné est

un appartement de **200 m² à Paris, hérité en 2025**, dont la valeur déclarée atteindrait **2,1 millions d’euros**.

Selon le journal, cette estimation se situerait dans le bas de la fourchette des transactions récentes du quartier. Son entourage a évoqué auprès de l’hebdomadaire d’importants travaux de rénovation, estimés à près de 500 000 euros. L’ensemble déclaré comprend également **deux maisons, dont une acquise en viager, ainsi qu’un autre appartement**.

Glucksmann propose de taxer les « méga-héritages » au-delà de 2 millions d’euros

Ces informations font écho à une proposition défendue par le candidat. Invité du *Grand Oral 2027* sur BFMTV le **8 novembre 2026**, il déclarait : « Il faut taxer les méga-héritages », en précisant placer ce seuil « au-dessus de 2 millions d’euros ».

> *« Vous ne pouvez plus acheter un appart si vous n’héritez pas cet appart dans ce pays. »*

Il proposait de renforcer la fiscalité sur les successions les plus élevées afin de financer une baisse des prélèvements sur les salaires. La valeur déclarée de son appartement hérité, telle que rapportée par *Le Canard*, est de 2,1 millions d’euros. **Ce montant ne permet toutefois pas de connaître la valeur nette de la succession reçue ni les droits éventuellement payés.**

Vidéo : Raphaël Glucksmann sur les « méga-héritages », BFMTV, 8 novembre 2026.

Pourquoi le classement parmi les 1 % appelle une précision

Le Canard enchaîné présente ce patrimoine comme plaçant le candidat parmi les 1 % des Français les plus fortunés. D'après l'Insee, au début de 2024, le seuil des 1 % des **ménages** les plus dotés était de **2 728 900 euros de patrimoine net**, mais de **3 020 900 euros de patrimoine brut**.

La comparaison avec les 2,82 millions d'euros d'immobilier déclarés par Raphaël Glucksmann doit donc être interprétée avec prudence : les seuils de l'Insee concernent des ménages et la composition complète de son patrimoine, ainsi que ses éventuelles dettes, ne sont pas établies par les informations publiées. Le chiffre de 2,82 millions d'euros est attribué à l'enquête du *Canard enchaîné*, la déclaration détaillée n'étant pas directement accessible en ligne.

Photographie à la une : © Union européenne 2024 / Parlement européen.

Sources : Le Canard enchaîné, 17 novembre 2026 ; BFMTV, 8 novembre 2026 ; Insee, 7 avril 2026.